

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « QUELLES INFRASTRUCTURES POUR ORGANISER UN EVENEMENT EN VILLE » (N° 1248) (LE CENTRE)

Séance du 14 décembre 2023

Point n° 4

La Municipalité de Porrentruy, malgré sa taille réduite, dispose de nombreux équipements culturels, sportifs et de loisirs. Les salles de l'Inter, du Séminaire, des Hospitalières, mais encore l'aula de l'Oiselier sont autant de lieux en mains communales qui permettent d'organiser toute une série d'événements.

Le Conseil municipal admet toutefois que chaque lieu a ses spécificités qui peuvent contraindre la tenue de certains événements.

Il y a néanmoins lieu d'indiquer que plusieurs possibilités de lieux privés ou associatifs présentent des alternatives de tailles diverses à l'offre municipale. Sans citer l'ensemble des possibilités, on peut par exemple citer l'Espace Auguste-Viatte, le Collège et Lycée Saint-Charles, le centre protestant paroissial ou le centre paroissial Les Sources, le Tennis couvert d'Ajoie et le club-house du Tennis Club Porrentruy, ou encore le tout nouveau bâtiment polyvalent sis à côté de la patinoire.

Le personnel de l'administration communale renseigne volontiers les citoyens en quête d'un lieu pour leurs événements sans être en mesure de leur remettre une liste puisque chaque demande est particulière.

La possibilité d'établir une liste avec les références des associations/institutions offrant des possibilités de locations privées sera étudiée lors de la refonte du site internet municipal prévu en 2024.

27 novembre 2023

Le Conseil municipal